



MUNICIPALITÉ SAINTE-MARGUERITE-MARIE
15, Route de Lavérendrye
Ste-Marguerite-Marie (Québec) G0J 2Y0
Tél: (418)756-3364 Fax: (418)756-3364
stemarguerite@mrcmatapedia.qc.ca

LE 6 octobre 2014

SUJET Appui
Sauvons Postes Canada

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-inclus
copie de notre résolution
no: 114-2014
en date du 06-10-2014

Les documents ci-joints sont
pour votre information.

Veillez trouver ci-inclus
les documents suivants à
savoir:

Accusons réception de votre
communication en date du:

Elle a été soumise à:

Elle sera soumise à la pro-
chaine réunion du conseil qui
sera tenue le:

Ste-Marguerite-Marie

Odette Corbin ST
Mme Odette Corbin, sec. trés.



Municipalité Ste-Marguerite-Marie
15, Route de Lavérendrye
Ste-Marguerite-Marie (Québec) G0J 2Y0
Tél : 418-756-3364 Fax : 418-756-3364
stemarguerite@mrcmatapedia.qc.ca

COPIE DE RÉOLUTION DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE STE-MARGUERITE-MARIE, TENUE LE 6 OCTOBRE 2014, À 19H30, AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE STE-MARGUERITE-MARIE SOUS LA PRÉSIDENCE DE LA MAIRESSE MME MARLÈNE LANDRY.

SONT PRÉSENTS :

MADAME : LINE LANDRY
MESSIEURS : DAVID PELLETIER, SYLVAIN CARRIER
JIMMY CORBIN

LES MEMBRES PRÉSENTS FORMENT LE QUORUM.

EST AUSSI PRÉSENTE : MME ODETTE CORBIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE

RÉSOLUTION NO : 114-2014

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture ;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. David Pelletier et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marguerite-Marie demande à la ministre responsable de Postes Canada que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE la Municipalité de Ste-Marguerite-Marie demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Copie conforme de la vraie
résolution adoptée ce 6^{ième}
jour du mois d'octobre 2014.


Mme Odette Corbin, sec.trés.